

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2017

Réuni le vendredi vingt et un juillet deux mil dix-sept à vingt heures trente, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, LEFRANÇOIS, MARY, THIZEAU,
Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

Étaient excusés : Madame VERMOND, Monsieur BICHEREAU.

Était absente : Madame GALLOIS.

Monsieur BICHEREAU a donné pouvoir à Madame BOUGIS.

POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après informations complémentaires et discussion, le conseil municipal ne prend pas de décision pour un éventuel rattachement à une autre Communauté de Communes.

RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le Maire donne lecture des rapports de l'année 2016 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Le conseil municipal les adopte à l'unanimité.

DEMANDE DE VENTE DE LOGEMENT

La Direction Départementale des Territoires du Cher demande l'avis du conseil pour la vente d'un logement appartenant à la S.A. France Loire.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

DOCUMENT UNIQUE

Le conseil municipal charge le Maire de proposer un dossier de demande de subvention pour la réalisation du document unique.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le conseil qu'ORANGE va installer une antenne 4G sur le pylône situé route de Salbris, à 500 m environ de la limite du Loir et Cher.
- Le portail et le portillon seront posés au camping, courant semaine 30.
- Il est signalé à nouveau le problème de mise à disposition de conteneurs pour les ordures ménagères aux résidences secondaires.
- Le Maire fait le point sur la sécurité qui sera mise en place lors de la manifestation de la nuit des étoiles qui aura lieu le samedi 29 juillet 2017, suite aux réunions qu'il a eues avec le responsable du Pôle des Étoiles, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Neuvy-sur-Barangeon et un représentant du SDIS.
- Il est évoqué le stationnement gênant des voitures rue de l'Huilerie et rue de l'Enclos, lors de la sortie des classes, ce qui empêche la libre circulation.

Le Maire.